



Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
20 février 2020

Rencontre entre le préfet et le représentant des pêcheurs en Occitanie

Le 19 février 2020, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, s'est entretenu avec Bernard Pérez, Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) d'Occitanie.

Contacts Presse

DREAL Occitanie

Brigitte PONCET

☎ 06.07.41.05.75

☎ 05.62.30.26.33

Préfecture de région

Delphine AMILHAU

☎ 07.85.02.55.71

☎ 05.34.45.38.31

Marie LATREILLE de
FOZIERES

☎ 06.45.89.72.16

☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

Les échanges ont été très constructifs et ont concerné les préoccupations actuelles des pêcheurs en région, relatives aux modifications de leurs conditions de travail. En effet, depuis le 1^{er} janvier dernier, des réductions de leurs temps et de leurs zones de pêche sont entrées en vigueur. Ces mesures visent à inscrire la pêche méditerranéenne française, dont l'Occitanie pèse 90 %, avec 52 chalutiers, dans la durabilité. Les scientifiques estiment que si ces restrictions, qui s'appliquent au merlu et au rouget de vase, sont respectées, leur stock pourrait se reconstituer dans les 5 ans, à l'image des mesures qui ont permis de reconstituer le stock de thon rouge.

Aujourd'hui, les efforts de la profession en la matière permettent ainsi d'espérer un redressement des stocks pour inscrire la filière dans une pêche responsable et importante dans l'économie régionale, en favorisant les circuits courts.

Dans ce contexte, le préfet a répondu favorablement à la proposition du président du CRPMEM Occitanie consistant à accompagner au plus près la profession, l'évolution de la flottille, en associant les administrations de l'État concernées (en particulier, la Direction interrégionale de la mer et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), les scientifiques (dont l'IFREMER), les collectivités et l'ensemble des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

En conclusion, le préfet a proposé de « *décoder ensemble les enjeux d'aujourd'hui et demain, pour établir une feuille de route partagée pour que la pêche d'Occitanie surmonte ses difficultés et demeure un maillon fort du territoire. J'identifie d'ores et déjà quelques pistes dès cette première séance de travail, par exemple : faire des propositions pour que les réductions de pêche soient accompagnées socialement, étudier des simplifications réglementaires qui prennent en compte les spécificités de la Méditerranée, travailler sur la pêche dans le cadre des éoliennes flottantes expérimentales, accompagner le renouvellement de la flottille et enfin communiquer sur les actions des pêcheurs pour la préservation de l'environnement (déchets, label pêche durable,..)* ». Il a annoncé son intention de se rendre prochainement sur le terrain à la rencontre des pêcheurs d'Occitanie.